

Le 05/09/08

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le jeudi 11 septembre 2008 à 20h 30 dans la salle des fêtes

ORDRE DU JOUR :

- 1) Informations du maire
- 2) Travaux mairie : signature avenants
Devis carrelage bâtiment annexe
- 3) Emprunts travaux mairie
- 4) Travaux voirie : rue des Bougainvillées et chemin des Toutains
- 5) Devis suppression du poste de refoulement de l'ancienne station d'épuration
- 6) Cession de terrain par la SCI La cour de la Chapelle (EURL Letellier) pour élargissement du chemin communal
- 7) Questions diverses

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Le Breuil en Auge du jeudi 11 septembre 2008

L'an deux mil huit, le onze septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la Salle des Fêtes sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : MM Testard, Bajard, et Guiot, Adjoints

Mmes Dufeil, Candavoine et Hochet

MM Breiner, Bouty, Dubreuil, Lemarchand, Lépy, Sochon et Tiphagne, conseillers

Absent excusé : M Elie

Secrétaire de séance : M Breiner

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande de subvention au titre de l'APCR pour les travaux du presbytère

Le Conseil Municipal donne son accord.

1) Informations du maire

Travaux future mairie : les travaux avancent, la maçonnerie extérieure et le carrelage sont terminés.

Il y a eu la visite de la commission sécurité pour la salle des fêtes et la maison de retraite. Les avis sont favorables. Concernant la salle de fêtes, il faudra trouver une solution pour le stockage des tables et des chaises.

Il faudra envisager des travaux dans la salle des fêtes (toilettes, cuisine et stockage). La commission de travaux se réunira prochainement pour y réfléchir.

La dalle béton pour le jeu dans la cour de l'école a été coulée avec l'aide de M Bajard, M Sochon, M Elie et M Dubeuil. Le Conseil Municipal les remercie vivement de leur aide. Les jeux seront installés prochainement.

Le 16 juillet dernier, l'association culturelle a effectué un inventaire de l'église. Un document sera fourni. Il ressort que des objets appartenant à la paroisse de Manneville la Pipard se trouvaient dans l'église du Breuil. Certains de ces objets inscrits, avaient été déclarés volés en 1990. Ces objets seront donc restitués.

La 1^{ère} journée des associations de la commune sera organisée le samedi 20 septembre prochain dans la salle des fêtes de 9h à 12h30.

Des réunions des commissions travaux et voirie sont à prévoir.

La préfecture demande la désignation d'un correspondant sécurité routière : M Lemarchand est nommé correspondant.

Un rendez vous avec M et Mme Ballière est prévu le 9 octobre prochain à 18h à la maison de retraite.

2) Travaux mairie : signature avenants - Devis carrelage bâtiment annexe

Avenant n° 1 Lot n° 3 - Entreprise Henry

Vu les travaux supplémentaires suite à la découverte de fissures sur le foyer de la cheminée et de sa réfection d'un montant de 2 100.00 € HT,

Vu les travaux supplémentaires de carrelage au sol du RDC de la future mairie d'un montant de 3 177.50 € HT,

Vu les travaux supplémentaires suite à la découverte d'un mur dégradé entre la future cage d'escalier et le futur bureau du maire et la mise en œuvre de mur de parpaings au dessus de la poutre BA du futur bureau du maire d'un montant de 2 840.00 € HT,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offre et de la Commission Travaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant d'un montant total de 8 117.50 € HT.

Avenant n° 1 Lot n° 4 - Entreprise SVB Construction

Vu les travaux supplémentaires suite à la découverte d'un mur dégradé en colombage entre la future cage d'escalier et le futur logement au premier étage, ce qui implique un traitement supplémentaire

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offre et de la Commission Travaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant d'un montant total de 2428.00 € HT.

3) Emprunts travaux mairie

Les travaux arrivant à leur terme, il est nécessaire de contracter deux emprunts :

- Emprunt sur 15 ans de 80 000,00 € (déjà budgétisé en 2008)
- Emprunt à court terme de 100.000,00 € correspondant à la TVA qui nous sera reversée dans 2 ans par le FCTVA.
-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, est d'accord pour la négociation de ces emprunts par Alain Testard avec la commissions des finances.

4) Travaux voirie : rue des Bougainvilliers et chemin des Toutains

Monsieur le Maire présente l'estimation prévisionnelle actualisée concernant la réfection de la route, rue des Bougainvilliers, Celui-ci est de 17 335.00 € HT, un cheminement piéton avec une haie séparative non compris qui peut être fait par la suite.

Ces travaux bénéficient de l'accord de subvention au titre de la DGE 2008.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Décide d'approuver les travaux,
- 2) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au marché de ces travaux et missionner la DDE au titre de l'ATESAT.

Vu le coût élevé de 107 220.00 € H des travaux restants du chemin des Toutains, il est demandé à la commission voirie de trouver une solution alternative et par phase.

5) Devis suppression du poste de refoulement de l'ancienne station d'épuration

Monsieur le Maire présente le devis concernant la suppression du poste de refoulement de l'ancienne station d'épuration. Celui-ci est de 1120 € HT, dépense imputée sur le budget assainissement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des votants (13 voix pour, Mme Dufeil s'abstenant) :

- 1) Décide d'approuver les travaux,
- 2) Accepte les devis de Veolia eau
- 3) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.

6) Cession de terrain par la SCI La cour de la Chapelle (EURL Letellier) pour élargissement du chemin communal

Le Conseil Municipal est d'accord pour une cession d'environ 2 ares pour l'élargissement du chemin communal suivant le plan.

7) Demande de subvention au titre de l'APCR pour les travaux du presbytère Aide aux Petites Communes Rurales (APCR)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise M le Maire :

- A demander une subvention pour les travaux de rénovation du presbytère, au titre de l'Aide aux Petites Communes Rurales auprès du Conseil Général,
- A signer tous les documents afférents à cette demande.

8) Questions diverses

M Guiot demande ce que devient l'association « Le Pétanque Club Breuillois »

Le 24 août dernier, jour de la libération de la commune, un dépôt de gerbe à été organisée et une minute de silence à été respectée en hommage aux soldats tués en Afghanistan.